

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 872 du 15 juillet 1963 :

n° 872

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

15 juillet 1963

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1963

Date du numéro

31 juillet 1963

### TEXTE INTÉGRAL

M. Serra Jean, officier de police adjoint, est nommé Commissaire spécial du Port et de l'Aéroport de Djibouti en remplacement de M. Durand Pierre. En sa qualité d'officier de police judiciaire, M. Serra Jean bénéficiera pendant toute la durée de ses fonctions de Commissaire spécial d'une majoration de 20 points dans son échelon, conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté n° 1410 du 9 décembre 1954. La présente décision, qui prendra effet pour compter du 15 juillet 1963, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.